

Le régime des salaires sera amélioré à la lumière d'une étude en cours **Société**

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-12-2009 00:32:51

Le régime des salaires sera amélioré à la lumière des résultats d'une étude qui sera fin prête cette année, a affirmé mardi soir le ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle, M. Jamal Rhmani.

Le régime en vigueur est "injuste" et doit être "rectifié", a dit le ministre, qui était l'invité de l'émission mensuelle "Hiwar" de la chaîne de télévision Al-Oula.

Selon M. Rhmani, l'ordre du jour du dialogue social pour l'exercice 2010-2011 prévoit l'examen, avec les centrales syndicales, d'un point relatif à l'augmentation des salaires.

La réduction de l'impôt sur les salaires contribuera, à partir de 2010, à un relèvement des salaires, a-t-il ajouté, rappelant le bilan des acquis obtenus dans le cadre du dialogue social, particulièrement dans le secteur privé.

A ce propos, il a rappelé que quelque 400 entreprises ont bénéficié d'un soutien de l'Etat, ce qui a permis à quelque onze mille employés de conserver leurs emplois. De plus, les listes de la sécurité sociale comportaient, fin 2008, quelque 2,7 millions d'adhérents.

L'année 2008 a été marquée par l'accomplissement d'un "bon travail" que représente l'intérêt grandissant qu'accorde l'entreprise à sa responsabilité sociale, à travers le respect du Code du travail, a-t-il souligné.

A propos de l'action de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), dont il est membre du Bureau politique, M. Rhmani a estimé qu'il appartient au parti de se préparer aux élections législatives de 2012 en concentrant son action sur la récupération de la confiance des électeurs et sur un "relèvement de la participation" politique.

Dans la perspective des législatives, la ligne politique de l'USFP doit prendre le cap d'une révision de ses outils structurels, a-t-il estimé, rappelant que le parti prévoit un colloque en mars prochain pour la réorganisation de ses structures.

Quant aux alliances, M. Rhmani a précisé que l'USFP envisage de les bâtir sur la base des positions de ses partenaires potentiels. L'USFP aborde la question des alliances à la lumière des positions en faveur de "la lutte pour la démocratie et l'édification du Maroc", a-t-il ajouté.

Evoquant la question de l'intégrité territoriale, le ministre a souligné que, aujourd'hui, la problématique qui se pose n'est pas en rapport avec le cas de la dénommée Aminatou Haidar, mais avec les voisins du Maroc.

Le rejet du comportement de cette femme, qui a renié sa nationalité et refusé de remplir la carte

d'accès au territoire marocain, "fait l'unanimité nationale", a-t-il dit.

La dénommée Haidar avait reçu, dans le cadre de l'Instance Equité et Réconciliation (IER), une indemnisation qu'elle n'avait pas rejetée et qu'elle avait empochée "non pas en dinar algérien, mais bien en dirham", a-t-il rappelé, faisant remarquer que, curieusement, les agissements de cette femme sont apparus au moment où le projet marocain d'autonomie pour les provinces du sud commence à donner ses fruits et à bénéficier d'un fort soutien international.

MAPF